

LES FRUITS DE LA MISÈRE

AGRICULTURE • Le scandale écologique et social qui, en Espagne et ailleurs, conditionne la production de fruits et légumes destinés à l'exportation suscite une levée de boucliers. En Suisse, le débat est essentiellement porté par les parlements cantonaux romands, soutenus par les tenants d'une agriculture durable.

ANNE-CATHERINE MENÉTREY-SAVARY*

Le printemps est rude pour les amateurs de fruits et légumes: les asperges viennent du Mexique, les poires de Chine, les pommes d'Afrique du Sud, les fraises d'Espagne, tout comme les courgettes ou les aubergines. Or on sait que ces produits hors sol et leur transport représentent une débauche d'énergies gaspillées et de CO2 envoyé dans l'atmosphère. Mais si on est rassasié des choux, des poireaux et des raves de l'hiver, on ne sait plus trop quoi se mettre sous la dent. Parfois on craque, péché mignon de gourmandise... On prendra prétexte que les étiquettes indiquant la provenance de la barquette de fraises n'étaient pas visibles. Mais cela n'est pas très efficace contre la mauvaise conscience...

Un vent de révolte s'est levé sur la Suisse en avril dernier. Née de la colère d'une consommatrice valaisanne, la pétition «Ras la fraise» a recueilli en deux mois 26 000 signatures pour demander aux grands distributeurs la réduction des importations de fruits et légumes hors saison. Parce qu'ils ne sont pas bons, parce qu'ils sont polluants, parce qu'ils ne sont pas éthiques, parce qu'ils ne respectent pas le rythme de la nature. Chapeau pour ce coup de gueule et pour ce succès, Madame!

Entre fertilisants, pesticides et irrigation massive

Travail de plus longue haleine, dans les parlements cantonaux des six cantons romands ainsi que dans celui du canton de Berne, des motions ont été déposées depuis 2004 jusqu'en juin 2008 afin que leur gouvernement intervienne, directement auprès du Conseil fédéral ou par le biais d'une initiative cantonale, pour interdire l'importation de denrées produites dans des conditions écologiques et sociales inacceptables.

En effet, personne ne peut plus ignorer comment les choses se passent, par exemple, en Espagne, dans la province d'Almería, à El Ejido, à Huelva, où 27 000 hectares de serres de plastique blanc, visibles même de l'espace, «fabriquent» à raison de deux récoltes par année quelque 4 millions de tonnes de légumes et de fruits destinés à l'exportation. 1000 camions quittent chaque jour la province pour les acheminer dans le nord de l'Europe. On y produit aussi jusqu'à 3 millions de tonnes de déchets, notamment de plastique, qui sont souvent brûlés sur place ou enfouis dans la terre, entraînant de graves pollutions de l'air et du sol.

Pour cette culture intensive, il a fallu défricher 3000 hectares de forêt sur le littoral, fournir des fertilisants et de pesticides en quantité, ainsi qu'une irrigation massive. Le pompage des nappes phréatiques atteint des profondeurs vertigineuses: il faut aujourd'hui descendre à 1500 mètres pour trouver encore de l'eau. Mais la mer s'infiltré désormais dans les nappes et dans le sol, et l'arrosage se fait grâce à des installations de désalinisation. Une catastrophe écologique, an-

nonciatrice, peut-être, d'une prochaine désertification.

La dimension humaine de cette aventure est tout aussi désastreuse. On estime que 90 000 immigrés du Maghreb, d'Afrique noire, d'Amérique du Sud et plus récemment d'Europe de l'Est y travaillent, dont la moitié seraient des clandestins. Au début de février 2000, à El Ejido, des émeutes xénophobes contre les immigrés marocains avaient attiré l'attention de l'opinion publique sur l'exploitation de ces travailleurs. Même si tout le monde reconnaît que la situation s'est aujourd'hui grandement améliorée, le scandale reste entier.

Que ce soit une commission du Conseil de l'Europe dirigée par l'ex-conseiller national John Dupraz¹, les observateurs étrangers qui visitent ces exploitations ou les délégués syndicaux du Syndicat des ouvriers agricoles andalous (SOC) ou de Via Campesina, tous s'accordent à dire que les conditions sont inhumaines, en violation des lois et des droits humains: conventions collectives sur les salaires et le temps de travail non respectées; heures supplémentaires non payées; congés non accordés; logements insalubres, passeports confisqués, mauvais traitements, abus sexuels, protection contre les accidents et autres risques sanitaires inexistantes; licenciements abusifs en cas de contact avec un syndicat.

A cause du racisme latent, il est devenu impossible de trouver un logement en ville, de sorte que ces travailleurs en sont réduits à se fabriquer des abris de fortune avec les déchets de plastique des serres. Ils vivent dans des bidonvilles, sans eau et sans électricité.

L'Espagne n'est pas seule à être montrée du doigt. La commission du Conseil de l'Europe ainsi que d'autres observateurs font état de situations extrêmement problématiques pour la main d'œuvre agricole en Italie, dans le sud de la France, en Angleterre ou aux Pays Bas. Le problème n'en est que plus inquiétant, dans la mesure où ce ne sont pas des cas isolés, mais un véritable système d'exploitation. En Suisse aussi, sur 20 000 ouvriers agricoles, on estime qu'il y a 8000 clandestins dans des conditions précaires. Pour ces prochaines années, la politique agricole (PA 2011) prévoit la disparition de plusieurs dizaines de milliers d'exploitations agricoles et l'extension des exploitations restantes. Cela suppose forcément des investissements importants, davantage de main d'œuvre, à des salaires de plus en plus réduits.

Contrats de travail: «des outils légaux d'emplois irréguliers»

«L'agriculteur se convertit en un simple chaînon de production (plus industrielle qu'agricole (...)) qui doit se limiter à appliquer des techniques de production dictées par les vendeurs de semences et de produits agrochimiques et les grandes entreprises de distri-

bution.»² Et quand on a épuisé les forces productives disponibles dans le nord, on exporte l'exploitation plus au sud, comme le montre le transfert actuel des installations du Sud de l'Espagne vers le Maroc.

La migration, légale ou clandestine, est indissociable de ce système de production. Dans plusieurs régions d'Europe, on assiste à un trafic de main d'œuvre étrangère, avec des contrats de travail saisonniers achetés au prix fort par des hommes et des femmes contraints de vendre leur force de travail dans l'incertitude et la précarité. Il est question de traite d'êtres humains. Dans son rapport au Conseil de l'Europe, John Dupraz note que si, en principe, ces contrats sont légaux, leurs caractéristiques en font «des outils légaux d'emplois irréguliers».

L'émotion suscitée depuis plusieurs années par ce désastre écologique et social, relayée de manière forte par le généreux engagement sur place du regrettable syndicaliste Gérard Forster, est à l'origine de la création de la «Plateforme pour une agriculture socialement durable»³, dont l'objectif est de faire prendre en compte les dimensions écologiques et sociales de la production dans la politique agricole suisse, à l'OMC ou dans les accords bilatéraux de libre échange. C'est avec son soutien qu'ont été déposées deux interpellations parlementaires au Conseil national et les sept motions cantonales évoquées plus haut. Toutes demandent que soient interdites les importa-

tions de denrées alimentaires produites dans des conditions en contradiction avec les standards imposés en Suisse. C'est une question d'éthique, mais aussi d'équité, puisqu'il en va de la lutte contre la concurrence déloyale et le dumping des produits trop bon marché dont souffrent les producteurs suisses.

Il n'existe pas de bases légales permettant d'imposer des normes sociales de production

Mais le Conseil fédéral ne l'entend pas de cette oreille. Ni en Suisse, ni dans le cadre des dispositions de l'OMC, expliquent-il, n'existent des bases légales permettant d'imposer des normes sociales de production. Les lois suisses n'autorisent des limitations d'importation qu'en raison de critères sanitaires. On entend protéger la santé des consommateurs (ce qui est heureux), mais pas forcément celle des producteurs... Aussi est-il interdit d'importer de la viande nourrie aux hormones ou aux antibiotiques, de même que des œufs de poule en batterie, alors que pour les fraises de Huelva récoltées en hiver par des femmes immigrées transformées en quasi-esclaves, les portes de la douane sont ouvertes. Selon le gouvernement, la Suisse applique les règles de l'OMC visant à abolir les obstacles techniques au commerce,

et toute entrave nouvelle heurterait nos partenaires et nous vaudrait des représailles. A la limite, cela signifie qu'il faut avaler les produits de l'agriculture industrielle pour ne pas gêner l'exportation des machines fabriquées par l'industrie suisse.

Au demeurant, le Conseil fédéral «soutient les tentatives du Comité de l'environnement de l'OMC visant à inclure les exigences écologiques aux produits et à respecter les procédés de production écologiques» et «se bat depuis longtemps à l'OMC en faveur d'une meilleure coordination des règles de l'OMC et des normes fondamentales du travail de l'Organisation internationale du travail (OIT)»⁴. Il promet que la dimension sociale fera l'objet de négociations dans le cadre de l'accord de libre échange avec l'Union européenne. Enfin, la loi prévoit un meilleur étiquetage des produits, et les grands distributeurs ont mis en place des labels de qualité portant sur des critères sociaux et environnementaux.

Ces bonnes intentions sont méritoires, mais elles sont en retrait par rapport aux débats qui se sont déroulés dans les parlements cantonaux. Leurs exigences sont autrement plus claires et déterminées. C'est sans tergiverser, à une écrasante majorité, voire à l'unanimité, que les députés ont décidé d'expédier leur paquet à Berne. On se réjouit de voir comment les fédéraux tiendront le choc

face à la montée des cantons romands.

De toute manière, ce n'est là qu'un épisode d'une longue histoire. Dans les usines de fruits et légumes d'Espagne ou d'ailleurs, des syndicats pay-sans, des réseaux de consommateurs et des collectifs de défense des travailleurs de l'agriculture ont entamé avec succès des procédures pénales contre les exploiters. Ailleurs, des actions de boycott ont contraint les distributeurs à être plus attentifs aux conditions de production des denrées qu'ils proposent. Partout, les consommateurs se réveillent. Nous sommes aujourd'hui dans un combat plus large et durable en faveur d'une agriculture de proximité et du principe de la souveraineté alimentaire. I

* Coprésidente de la «Plateforme pour une agriculture socialement durable» et ancienne conseillère nationale des Verts/Vaud

¹ Commission de l'environnement, de l'agriculture et des questions territoriales. Rapport présenté au Conseil de l'Europe le 24 janvier 2007.

² Actes des journées de San Isidro, Nijar, 27-28 avril 2007.

³ Plateforme pour une agriculture durable. Fondée en 2005, elle regroupe des organisations agricoles, des associations de consommation, des syndicats et des organisations de défense des migrants, ainsi que le Parti socialiste et les Verts. www.agrisodu.ch

⁴ Avis du Conseil fédéral du 12.9.07 sur la motion Josef Zisyadis demandant des mesures urgentes pour limiter l'importation de fruits et légumes.

⁵ Réponse du Conseil fédéral à l'interpellation Anne-Catherine Menétrey-Savary, 12.9.07.



«En Europe, on assiste à un trafic de main d'œuvre étrangère, avec des contrats de travail saisonniers achetés au prix fort par des hommes et des femmes contraints de vendre leur force de travail dans l'incertitude et la précarité.» KEYSTONE